

Rédiger et diffuser une charte d'engagement

De l'intérêt d'une charte

Une charte est un document dans lequel on énonce les principes, les valeurs, les droits et les responsabilités d'une organisation, d'un groupe ou d'une communauté.

Elle présente plusieurs aspects importants :

Normes et valeurs communes : Une charte énonce les principes fondamentaux et les valeurs qui guident le fonctionnement habituel de l'organisation, favorisant par-là l'unité et la cohésion.

Protection des droits et des responsabilités : Une charte peut décrire les droits qu'elle compte garantir.

Aide à la prise de décision : Une charte peut être une forme de référentiel, de guide qui oriente les décisions importantes.

Transparence et responsabilité : Une charte favorise la transparence, notamment vis-à-vis des parents et des autorités car elle précise les règles de l'organisation et les processus de prise de décision.

Communication des engagements : Une charte constitue un moyen de communiquer avec les parents et les autorités.

La charte de la structure

Pour un établissement scolaire, il s'agit d'afficher clairement et fermement ses intentions et ses engagements en matière de prévention de toutes formes de violences faites aux enfants.

Une charte, travaillée en interne, permet cette communication car elle précise et définit les attendus en termes de sécurité des enfants et la stratégie afférente pour y parvenir.

Cela permet une communication forte à destination des parents, des enfants, des acteurs de la structure et des agresseurs d'enfants.

Ce document est mis à jour chaque année et signé par la gouvernance de la structure.

Rédiger et diffuser une charte d'engagement

Exemple de charte :

Nous soussignés, membres de l'établissement..., considérons que les violences sexuelles faites aux enfants sont des éléments destructeurs de leur vie par l'atteinte grave de leur intégrité et de leur dignité et par l'effraction psychique qui vient entraver durablement et cruellement leur développement...

Notre établissement a toujours été du côté des plus vulnérables, de la défense des droits et notamment celui de la sécurité, ...

Face à ce fléau, nous prenons l'engagement de mettre tout en œuvre pour qu'aucune atteinte ou violence sexuelle ne blesse un des enfants qui nous sont confiés.

Notamment, nous nous engageons à :

- *Mettre en place des dispositions concrètes permettant d'empêcher toute violence sur un de nos élèves.*
- *Suivre une formation sur les phénomènes d'emprise, sur la détection de signaux faibles après violence sexuelle.*
- *Dispenser une information appropriée aux enfants et aux familles.*
- *Etc.*

Nous prenons également l'engagement, en cas de faits avérés, de révéler aux autorités tout ce que nous savons pour que la lumière soit faite et que les mesures de soins de l'enfant et de mise en sécurité soient prises.

Nous nous engageons à créer et mettre en place des dispositions qui empêchent un agresseur sexuel d'entrer dans nos rangs ou qui l'empêchent d'agir s'il est présent dans nos structures.

Signatures

